



Les débats de la Nièvre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 9 juillet 2026

« L'Appel de Montreuillon » : 7 premières décisions pour protéger les Nivernais

Le 29 mai dernier, à Montreuillon, plus de 350 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, Jeunes Sapeurs-Pompiers, élus, citoyens, employeurs et partenaires de la protection civile se sont réunis pour un « Débat de la Nièvre » consacré à un sujet essentiel : la protection des Nivernais.

Une démarche inédite en France à l'échelle d'un département.

Notre ambition était simple : écouter celles et ceux qui protègent les Nivernais au quotidien et construire, avec eux, des réponses concrètes. Les échanges ont été riches, francs et constructifs. Ils ont confirmé une conviction forte : la qualité de notre modèle de secours repose avant tout sur l'engagement. Celui des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, des Jeunes Sapeurs-Pompiers, des employeurs, des associations de sécurité civile, mais aussi des citoyens.

Parce qu'un débat n'a de sens que s'il débouche sur des actions, **nous avons choisi de transformer les premières propositions en décisions concrètes.** C'est le sens de « L'Appel de Montreuillon » : faire de l'intelligence collective un levier d'action pour mieux protéger les Nivernaises et les Nivernais.

Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental de la Nièvre

Colonel hors classe Olivier PEYCRU

Directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Nièvre

Capitaine Mickaël MAUNOIR

Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre

Contacts :

Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

PROTÉGER LES NIVERNAIS LES PREMIÈRES DÉCISIONS CONCRÈTES

Vous nous avez dit : « **Il faut aider les jeunes qui choisissent de s'engager** », nous proposons de :

- **1)** Attribuer chaque année, une **aide au permis de conduire** pour 25 Jeunes Sapeurs-Pompiers qui poursuivent leur engagement comme sapeurs-pompiers volontaires
- **2)** Leur fournir un **pack complet de vêtements** (tee-shirts, pantalons et survêtements)
- **3)** Proposer aux communes de **prendre en charge le gîte et le couvert** pour les pompiers en formation dans leur commune

Vous nous avez dit : « **La culture du secours doit s'apprendre dès le plus jeune âge** », nous proposons :

- **4)** aux 30 collèges de la Nièvre de **se former « aux premiers secours aux citoyens »**
- **5)** de **former 2 000 Nivernais** chaque année aux gestes qui sauvent.

Vous nous avez dit : « **Les chefs de centre ont besoin d'être accompagnés dans leurs responsabilités** », nous proposons de :

- **6)** créer « **l'académie des chefs de centre** », pour partager les bonnes pratiques et proposer des réponses adaptées

Vous nous avez dit : « **Les pompiers méritent d'être mieux connus et mieux reconnus** », nous proposons de :

- **7)** Lancer collectivement dès juin 2027 « **La Fête des pompiers nivernais** », un grand rendez-vous départemental ouvert à tous les habitants pour découvrir les missions des sapeurs-pompiers, valoriser leur engagement et susciter de nouvelles vocations. Cette journée accueillera également les **Trophées de l'engagement**, destinés à mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers volontaires, les employeurs partenaires et les initiatives exemplaires qui contribuent à la protection des Nivernais.



Contacts :

Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17



Le Conseil départemental confirme son engagement

Ces nouvelles décisions s'inscrivent dans la continuité des choix engagés par le Conseil départemental aux côtés du SDIS et de l'union départementale.

Entre 2022 et 2026, sa contribution est passée de 10,7 à 13,8 millions d'euros, faisant de la Nièvre l'un des rares départements à renforcer son soutien financier dans un contexte budgétaire pourtant contraint : **18 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires** ont été recrutés, les **investissements ont été maintenus** et une convention garantit aujourd'hui la **disponibilité de 22 agents départementaux** engagés comme sapeurs-pompiers volontaires.

Cet engagement se poursuivra aux côtés du SDIS, de l'Union départementale, de la Protection civile, de la Croix-Rouge, des communes, des employeurs et de l'ensemble des partenaires mobilisés.

“

Notre objectif est simple : garantir aux Nivernaises et aux Nivernais un service de secours de proximité, performant et humain pour un service qui ne tombe jamais en panne.

Fabien Bazin, Président du Conseil départemental

”

Contacts :

Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17